

# ASSOCIATION MARCEL HICTER POUR LA DEMOCRATIE CULTURELLE - FMH

Le médiateur culturel, un acteur précaire de la culture ?

Par Iris Delcambe, collaboratrice occasionnelle, Association Marcel Hicter

10 décembre 2019

# Le médiateur culturel, un acteur précaire de la culture ?

Par Iris Delcambe, collaboratrice occasionnelle, Association Marcel Hicter

L'analyse suivante se propose d'alimenter le débat autour de la « médiation culturelle », notion très en vogue dans les milieux culturels européens. Avant tout, précisons au lecteur que les constatations qui seront développées ci-dessous sont issues d'expériences et de réflexions personnelles. Il n'est donc pas question de produire une réflexion théorique sur le concept de médiation. Au contraire, il s'agit de partir du concret et d'incarner cette notion dans une expérience subjective. Cependant, cette analyse peut être objectivée en tant que témoignage de l'expérience vécue d'un individu dans un contexte spécifique (celui de la médiation culturelle) et dans une période géographique (Bruxelles) et une temporalité (2017-2019) relativement circonscrites.

## Comment devenir médiateur culturel ?

Historienne de l'art de formation spécialisée en didactique, je fus amenée à travailler rapidement après ma formation, soit en tant que « médiateur culturel » (en tant que « guide ») pour

des expositions dans des institutions culturelles dites traditionnelles, soit en tant que « médiateur socio-culturel » au sein d'associations. Ces différentes expériences m'ont menée sur le chemin d'une réflexion portant sur la place, le rôle et les moyens accordés aux médiateurs culturels, plus spécifiquement dans le contexte bruxellois. J'ai pu remarquer, de manière générale, que dans les offres d'emplois, la notion de médiateur n'est pas définie. Curieusement, il ne s'agit pas non plus d'une notion que j'ai eu l'occasion d'aborder dans le cadre de mes études.

Dans le cadre de ma pratique professionnelle, je me suis beaucoup documentée sur le sujet de la médiation culturelle<sup>1</sup>. Il existe une littérature abondante sur la théorie de la médiation culturelle. D'un auteur à l'autre, d'un texte à l'autre, on définit le médiateur soit comme érudit, artiste, animateur social culturel, accompagnateur, travailleur social, etc. Il me semble que cette pluralité de définitions répond à la grande variété des profils d'expérience de médiateurs culturels sur le terrain. Pour un poste de médiateur, dans la salle d'attente, on croise en effet : *historiens de l'art, musicologues, artistes (musiciens, plasticiens, danseurs, comédiens, vidéastes), animateurs sociaux*<sup>2</sup>.

J'ai également observé que deux grands types de profils avaient tendance à se retrouver dans cette fonction. Le premier se compose de personnes issues des milieux universitaires, en général multi-diplômées, qui ont des difficultés à trouver des emplois stables dans leur domaine de spécialisation et le second regroupe se compose, lui, d'artistes ayant des difficultés à vivre uniquement de leur art. L'un et l'autre bénéficient le plus souvent d'allocations sociales

diverses. J'ajouterai que la grande majorité des médiateurs culturels que j'ai rencontrés sont en fait des médiatrices culturelles. Je n'ai pas encore trouvé d'auteur qui se soit penché sur les causes de la « féminisation » de ce type d'emploi qu'il serait pourtant très intéressant de traiter dans le cadre d'une étude sociologique de la médiation culturelle.

### **Une compétition constante**

Les très nombreux échanges que j'ai eus avec mes collègues de travail m'ont fait prendre conscience que, pour la plupart, la motivation première qui les a amenés à postuler comme médiateurs culturels est d'ordre financier. Il y a peu d'emplois dans le secteur culturel et nombreux sont ceux et celles qui sont prêts à faire des concessions sur leurs choix de travail pour avoir l'occasion de se rapprocher un peu de ce à quoi ils ou elles ont été formés. Il me semble important de garder ce point en tête lorsque l'on réfléchit aux politiques culturelles actuelles. Sans une réflexion approfondie, le médiateur culturel risquerait de devenir :

*« (...) une fiction qui renvoie davantage à l'importance prise au plan théorique par le concept de médiation dans le champ culturel, plutôt qu'à une réalité<sup>3</sup> ».*

Pour les candidats au poste de médiateur, le rapport entre l'offre et la demande est inégal, provoquant un rapport de forces, une tension, qui place les aspirants culturels dans une compétition constante en amont et en aval de l'embauche. En effet, il ne suffit pas d'avoir réussi l'entretien pour travailler : le temps est souvent encore long entre le médiateur et la prestation réelle de la médiation culturelle. Par exemple, pour deux heures de médiation culturelle par semaine dans le cadre d'une exposition temporaire,

certaines institutions pratiquent la politique du « premier arrivé premier servi ». Ainsi, lorsqu'un groupe fait une réservation pour une visite, un tableau est envoyé par mail aux différents médiateurs culturels pré-sélectionnés et réunis sur une liste que possède l'institution. Le premier qui inscrit son nom sur le tableau remporte la visite.

On comprend que ce type de pratique a été mis en place afin de rationaliser les coûts des salaires des médiateurs et des guides. Compte tenu des financements actuels du monde culturel, il n'est pas possible de payer un médiateur sur du long ou moyen terme alors qu'il n'y a pas de demande d'exposition. Il est beaucoup plus intéressant de le rémunérer uniquement à la prestation. Il n'est pas compliqué d'imaginer les conséquences de ce type de démarche dans la vie quotidienne des médiateurs culturels. Pour travailler, d'une part il faut être connecté en temps réel en permanence à sa boîte mail ; d'autre part, il faut être ultra réactif et ultra flexible.

### **Le médiateur culturel, un acteur précaire de la culture**

En termes de rémunération, il faut compter en moyenne entre 40 et 60 euros pour deux heures de prestation sur place (ces chiffres peuvent sensiblement varier selon les lieux et les événements). Le temps de la préparation et de son adaptation - en fonction des besoins spécifiques des publics que le médiateur est amené à rencontrer - n'est pas pris en compte en général, pourtant il est au moins équivalent au temps de la prestation (au grand minimum). Il faut ensuite retirer de ce tarif environ 50 à 60 % car les contrats proposés se présentent pour la plupart comme de petits contrats « smart » qui ponctionnent

une bonne partie de la paye. Bien souvent, les médiateurs culturels cumulent plusieurs postes de médiateur dans différentes institutions ou d'autres petits emplois alimentaires.

Si dans certains cas, les institutions délivrent un dossier pédagogique aux médiateurs culturels pour les aider à construire la médiation, dans tous les cas que j'ai rencontrés, c'est bien au médiateur culturel qu'il incombait de créer et d'assumer cette médiation culturelle de bout en bout. Personnellement, loin d'y voir une contrainte, j'y ai trouvé un espace de liberté et de créativité, me laissant libre de choisir le fond et la forme de la médiation culturelle. En revanche, pour d'autres, il s'agit d'une grande source d'angoisse, principalement à cause de l'absence de cadre et de méthodologie qui structureraient la fonction et légitimeraient leurs positions. Et pourtant, le médiateur culturel doit, pour réaliser la médiation, posséder tout un éventail de compétences, de savoir-faire et de savoir-être. Il lui faudra être capable d'identifier, de collecter, de trier les informations pertinentes sur l'objet médiatisé. Il devra ensuite agir en tant qu'expert du domaine culturel en interprétant les concepts, les pratiques et le vocabulaire spécifique de l'art. Il se fera ensuite pédagogue en formulant son interprétation sous la forme d'outils ou de discours didactiques afin d'éveiller l'intérêt du public. Conscient que les besoins diffèrent selon les publics, il adaptera sa stratégie de communication en fonction des spécificités de chacun. Il veillera en même temps à respecter les directives et les missions propres à l'organisme culturel qui accueille la médiation. Il devra disposer de qualités d'animation pour créer une véritable interaction avec le public et l'œuvre. Fin psychologue et ouvert d'esprit, il sera

capable de susciter l'esprit critique du public autour de l'œuvre médiatisée, de rebondir sur ses interrogations, d'entendre et de gérer en toute intelligence les divergences d'opinions et de jugements. De nombreuses autres compétences pourront lui-être demandées suivant le type de médiation qu'il devra produire.

Il me semble que les situations auxquelles peuvent être amenées à vivre les personnes engagées en tant que « médiateur culturel » s'accordent mal avec la précarité socio-économique dans laquelle les réalités de terrain les plongent souvent.

La réalité de l'ensemble de mes expériences sous cette casquette souligne un manque de cadre théorique et juridique autour de la profession de médiateur culturel. Ceci peut à la fois être une source de liberté mais également produire des dérives, notamment celle de la précarisation des travailleurs du secteur. C'est pourquoi, cette analyse doit servir à rappeler aux responsables des politiques culturelles que si la démocratisation du public, dont la médiation culturelle devient l'un des outils privilégiés, est indispensable pour apprendre à vivre ensemble et en bonne intelligence, il est contre-productif qu'elle se fasse au détriment des médiateurs.

## **Conclusion**

A travers ce témoignage personnel, j'ai essayé de mettre en évidence que le « médiateur culturel » se définit avant tout comme un acteur polymorphe de la culture. Dans les faits, il est souvent responsable de la construction et de la prestation de la « médiation culturelle », mais les conditions matérielles manquent souvent pour qu'il puisse

mener à bien sa mission.

Les différentes problématiques mises en évidence dans l'analyse ne doivent pas laisser entendre que la médiation culturelle n'est pas possible. Je suis persuadée qu'elle a du sens et qu'elle produit des effets positifs et concrets sur les publics concernés. Autant il est important de définir théoriquement le statut de « médiateur culturel », autant il gagnerait également à être mieux défendu juridiquement et professionnellement. Cela permettrait que la médiation culturelle ne soit plus considérée comme un « job d'appoint » dans lequel les médiateurs se sentent comme des « hommes et des femmes à tout faire » du secteur culturel, mais comme un véritable métier qui leur assure un statut et une place précise dans les institutions culturelles.

## Notes

1 Certaines de ces lectures sont référencées dans la bibliographie et dans la rubrique « Quelques lectures autour la médiation culturelle » situé à la fin de l'analyse.

2 Philippe Scieur et Damien Vanneste pour l'Observatoire des politiques culturelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, « La médiation artistique et culturelle : cadrage théorique et approche sociologique » in *Repère*, n°6, mars 2015, p. 15. Consulté le 15/10/2019.

URL : [http://www.opc.cfwb.be/index.php?eID=tx\\_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/sites/opc/upload/opc\\_super\\_editor/opc\\_editor/documents/pdf/publications OPC/](http://www.opc.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/sites/opc/upload/opc_super_editor/opc_editor/documents/pdf/publications OPC/).

3 Nicolas Auboin, Frédéric Kletz & Olivier Lenay, *Médiation culturelle : L'enjeu de la gestion des ressources humaines*, 2010. Réalisé dans le cadre d'une étude récente commanditée par le département des Études, de la Prospective et des Statistiques du ministère de la Culture français. Citation extraite de Marie-Christine Bordeaux et Élisabeth Caillet, « La médiation culturelle : Pratiques et enjeux théoriques », in *Culture & Musées*, Hors-série, 2013, p.p. 139-163. Mis en ligne le 19 juin 2018. Consulté le 14/11/2019.

URL : <http://journals.openedition.org/culturemusees/749>

## Bibliographie

Bordeaux (Marie-Christine) et Caillet (Elisabeth), « La médiation culturelle : pratiques et enjeux théoriques » in *Culture & Musées*, Hors-série, 2013, p.p. 139-163 . Mis en ligne le 19 juin 2018. Consulté le 14/11/2019.

URL : <http://journals.openedition.org/culturemusees/749>

Scieur (Philippe) et Vanneste (Damien) pour l'Observatoire des politiques culturelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, « La médiation artistique et culturelle : cadrage théorique et approche sociologique » in *Repère*, n°6, mars 2015, p. 15. Consulté le 15/10/2019.

URL: [http://www.opc.cfwb.be/index.php?eID=tx\\_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/sites/opc/upload/opc\\_super\\_editor/opc\\_editor/documents/pdf/publications\\_OPC/](http://www.opc.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/sites/opc/upload/opc_super_editor/opc_editor/documents/pdf/publications_OPC/).

### **Quelques lectures supplémentaires autour de la médiation culturelle**

Abroudram (Brune N.) et Mairesse (François), *La Médiation culturelle*, coll. « Que sais-je », Paris, Presse universitaire de France, 2018.

Caune (Jean), « préface » in *La médiation culturelle. Le sens des mot et l'essence des pratiques*, coll. « Publics et Culture », Québec Presse de l'université du Québec, 2012.

De Ville (Sabine), « Le médiateur culturel, est-ce tout le monde ? », in *Interact, La médiation lieu de culture. Les mues de la médiation culturelle : contours et enjeux*, juin 2013, n°3, p. 18. URL:[https://rabbko.be/uploads/Publications-ies/Interact/Cahier-Interact\\_3\\_FR.pdf](https://rabbko.be/uploads/Publications-ies/Interact/Cahier-Interact_3_FR.pdf)

Eyries (Alexandre), « Communication politique et culture : enjeux paradoxaux de la médiation culturelle impulsée par André Malraux », in *Quaderni*, n°83, 2013-2014, p. 86. Publié le 01/01/2016 sur le site Openedition.

URL: <http://journals.openedition.org/quaderni/769>

Fleury (Laurent), « L'influence des dispositifs de médiation dans la structuration des pratiques culturelles. Le cas des correspondants du Centre Pompidou » in *Lien social et Politiques*, n°60, p.p. 15–16. Publié le 12/01/2009 sur le site Érudit.

URL: <https://www.erudit.org/fr/revues/lsp/2008-n60-lsp2511/019442ar/>

Lamizet (Bernard), *La médiation culturelle*, Paris, Éditions L'Harmattan : collection « Communication et Civilisation », 1999.

« Les mondes de la médiation culturelle » Colloque organisé du 17/10 au 19/10 2013, Paris, Université Sorbonne, in *Les cahiers de la médiation culturelle*, Paris, Édition l'Harmattan

Saez (Jean-Pierre), « Les paradoxes de la médiation culturelle », in *L'Observatoire*, n°51, 2018, p. 1. Publié sur le site du Cairn.

URL : <https://www.cairn.info/revue-l-observatoire-2018-1-page-1.htm>